



## 10. Budget Supplémentaire 2018

Monsieur le Maire,  
Chers collègues,

Mes commentaires concernant le compte administratif 2017 s'appliquent pleinement au budget supplémentaire que vous nous présentez ce soir.

Il manque dans ce budget cette ambition indispensable à notre ville. Il ne répond pas aux trois axes développés précédemment afin de rendre aux Gapençais le service public qu'ils sont en droit d'attendre.

Je noterai tout de même un point complémentaire concernant le budget de l'eau.

L'ordre du jour des conseils municipaux manquant de cohérence, nous aborderons ce sujet lors de la délibération 17. Pour plus de clarté, je vais vous interroger dès à présent sur celle-ci.

Le reversement au budget général d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget de l'eau pour un montant de 1 300 000.00 € laisse à penser que tous les investissements en la matière ont été réalisés. La redevance due au canal de Gap restant à payer absorbera en grande partie le reste de l'excédent.

Est-ce à dire que d'après vous et malgré les alertes importantes de l'autonome dernier, aucuns travaux ne sont prévus afin de diversifier et sécuriser l'alimentation en eau de la ville de Gap ? Le reversement exceptionnel au budget général prévu à l'article R.2221-90 du Code Général des Collectivités Territoriales ne peut se faire que si l'ensemble des investissements sont couverts. A l'heure actuelle et considérant notre histoire récente, cela ne semble pas être le cas !

Je ne peux pas croire que, parce que l'hiver a apporté son lot de précipitations, vous pensiez que nous ne risquons plus rien en la matière. Monsieur le maire, pouvez-vous nous dire comment vous comptez enfin investir dans ce domaine important et anticiper l'avenir afin de ne plus confronter nos concitoyens à un tel risque ?

Je note également Monsieur le Maire que dans la délibération 18 dans le rapport sur l'état des travaux réalisés au cours de l'exercice 2017, il est indiqué que la ville de Gap devra envisager les travaux suivants :

- Les canalisations relatives aux sources de Bayard
- L'évolution de la station de traitement de la descente
- Le renforcement des dessertes de certains quartiers
- Des travaux de déviations dans d'autres quartiers

De quoi utiliser l'excédent de fonctionnement du budget de l'eau !

Je vous remercie.